



Problèmes de renouvellement de titre de séjour (Licenciement)

Par tikchzmitte

Bonjour à tous,

Je suis de nationalité marocaine et je vis en France avec un titre de séjour mention "Salarié" qui arrive à expiration le 26 juin. J'ai déposé une demande de renouvellement il y a quatre mois, mais après un retour de la préfecture me demandant des fiches de paie supplémentaires (non mentionnées initialement dans la liste des documents requis), j'ai envoyé les documents demandés le 18 avril.

À ce jour, je n'ai toujours pas reçu de récépissé ni aucune réponse de la préfecture malgré mes multiples tentatives de contact par mails et appels téléphoniques. La préfecture ne prend pas non plus de rendez-vous actuellement. Mon employeur m'indique qu'il sera contraint de me licencier si mon titre de séjour expire sans être renouvelé.

Avez-vous des conseils ou avez-vous vécu une situation similaire ? Comment puis-je obtenir un récépissé ou accélérer le processus avec la préfecture ? Toute aide serait grandement appréciée.

Merci d'avance pour votre support.

Par Mirae

Bonjour,

Même si la préfecture ne prend pas de rendez-vous, essayez de vous y rendre directement avec tous vos documents et preuves de vos tentatives de contact. Parfois, une présence physique peut accélérer le traitement de votre dossier.

Tenez votre employeur informé de toutes vos démarches et demandez-lui s'il peut fournir une lettre de soutien pour votre renouvellement. Une intervention de l'employeur peut parfois aider.

Demandez conseils à des associations telles que la Cimade ou GISTI offrent de l'aide aux étrangers en situation difficile. Elles peuvent vous orienter vers les meilleures démarches à suivre.

Gardez une copie de tous les documents et échanges que vous avez eus avec la préfecture. Cela peut s'avérer utile si vous devez prouver vos démarches.

Bonne chance et j'espère que votre situation sera résolue rapidement.